

Paris, le 4 janvier 2023

[Relations Industrie/Commerce]

La FEEF signe avec le Groupe Casino une charte en faveur des TPE-PME-ETI françaises

La [FEEF](#) (Fédération des Entreprises et Entrepreneurs de France) a pour vocation de construire des cadres privilégiés de relations commerciales favorables aux fournisseurs TPE-PME-ETI adhérentes de la FEEF avec toutes les enseignes de la distribution.

Aujourd'hui, la FEEF et le Groupe Casino renouvèlent leurs engagements en faveur des entreprises indépendantes de la FEEF par la signature d'**une nouvelle charte pour 3 ans**. Celle-ci s'applique aux enseignes alimentaires* du groupe et, **pour la première fois, au e-commerce non-alimentaire avec Cdiscount**.

* Géant, Casino supermarchés, Casino Proxi, Franprix, Monoprix, Naturalia, Leader Price.

Au travers de cette charte, **les entreprises adhérentes de la FEEF bénéficient de 4 nouvelles dispositions :**

- **Cdiscount** : un dispositif d'accompagnement auprès des entreprises françaises facilité via un portail, un interlocuteur dédié pour développer ses marques sur la market place et en cas de renégociations, des formations en ligne, une offre fullfilment.
- **Supply Chain** : un taux de service différencié par entreprise, modération/suppression des pénalités liées à pénurie, suppression pénalités de retard pour les TPE.
- **Statistiques de vente** : un accès gratuit quelle que soit la taille de l'entreprise (TPE-PME-ETI) et pour les différentes enseignes du groupe pour prioriser le passage des forces de vente en magasin.
- **Opérations digitales** : un levier additionnel pour animer les petites marques, à tarif préférentiel.

Ces dispositions viennent compléter les engagements du groupe Casino vis-à-vis des PME avec, par exemple, la prise en compte de la variation du coût des matières premières dans la fabrication des produits, une contractualisation anticipée par rapport à la date limite du 28 février, une offre d'affacturage inversé permettant un règlement anticipé des factures, le soutien au développement de la part des PME dans l'offre de ses enseignes, la visibilité du label PME+ (label RSE porté par la FEEF).

« Je salue la signature de cette nouvelle charte avec le Groupe Casino en faveur des TPE/PME/ETI françaises, créatrices de valeur pour le consommateur et d'emplois dans les territoires. L'accès aux statistiques de vente pour tous les adhérents de la FEEF, l'élargissement de l'accord au e-commerce et le plan d'accompagnement sur la digitalisation, proposé par Cdiscount aux entreprises non-alimentaires de la FEEF, sont des avancées fortes pour soutenir les entreprises indépendantes dans le contexte actuel », **Léonard Prunier, Président de la FEEF**



Léonard Prunier, Président de la FEEF, et Hervé Daudin, Président d'AMC

A propos de la FEEF :

La Fédération des Entreprises et Entrepreneurs de France, créée en 1995, rassemble près de 1 000 entreprises indépendantes, fournisseurs alimentaire et non alimentaire de la distribution. Sa vocation est de mieux armer ses adhérents dans les négociations commerciales, de diversifier leur business (GD, RHD), de renforcer leur singularité RSE via le label PME+. La FEEF se distingue par une approche collaborative auprès des enseignes de la grande distribution afin de construire un cadre commercial adapté aux PME. De manière plus institutionnel, elle défend également les intérêts des PME auprès des pouvoirs publics. www.feef.org @FEEF_France

Contact presse

FEEF : Virginie Feuillebois – Tél. : 01 47 42 43 33 – Email : v.feuillebois@feef.org